

Afrique australe

Des personnes déplacées internes dans un site à Bule, dans la province de l'Ituri, en République démocratique du Congo, où deux hommes et quatre enfants ont perdu la vie lors d'une attaque.

© HCR/John Wessels

« Nous ne sommes jamais aussi efficaces que lorsque la “ société tout entière ” travaille ensemble pour apporter compassion, ressources et expertise en réponse à des crises humanitaires. Dans l'esprit du Pacte mondial et de la politique du HCR sur le déplacement interne, les gouvernements, les ONG, la société civile, le secteur privé et les personnes affectées sont les partenaires les plus importants du HCR pour répondre au déplacement de plus de 6,2 millions de personnes relevant de sa compétence dans la région de l'Afrique australe. »

Valentin Tapsoba

Directeur du Bureau régional du HCR pour l'Afrique australe

OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS

Assurer un environnement de protection favorable

Les 16 pays de la région de l'Afrique australe accueillent près de 1 million de réfugiés et de demandeurs d'asile, principalement du Burundi, de la République démocratique du Congo (RDC), d'Éthiopie et de Somalie. Il y avait en outre quelque 5 millions de personnes déplacées internes, dont la quasi-totalité se trouvait en RDC. En 2019, la population relevant de la compétence du HCR a augmenté de plus de 8% par rapport à l'année précédente, et les flux migratoires mixtes ont également exercé une pression sur les systèmes d'asile nationaux et entraîné des politiques restrictives en matière de migration et à l'encontre des réfugiés dans la région.

Dans ce contexte, le HCR continuera de plaider en faveur de l'adhésion aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides et de leur ratification. En République du Congo, le HCR plaidera en faveur de l'adoption d'une loi nationale sur l'asile, tandis que les Seychelles ont demandé un appui technique pour l'élaboration d'un cadre juridique national sur l'asile qui pourrait servir de modèle aux autres États insulaires

de l'océan Indien. Maurice et le HCR sont convenus de procédures opérationnelles permanentes pour prévenir le refoulement, faciliter la détermination du statut de réfugié et trouver des solutions. Le HCR appuiera également la ratification de la Convention de Kampala par les États et son incorporation dans les lois et politiques nationales.

La prévention de l'apatridie dans la région fera l'objet d'une attention particulière en 2020. Le HCR aidera l'Angola et le Royaume d'Eswatini à élaborer des plans d'action nationaux pour l'éradication de l'apatridie et il assistera le Royaume d'Eswatini et le Zimbabwe dans leurs études détaillées sur l'apatridie. La République du Congo et les Comores se sont engagées à adhérer aux deux conventions sur l'apatridie.

Au niveau régional, le HCR s'efforcera également de concentrer ses efforts sur la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés par le biais de partenariats avec les communautés économiques régionales concernées, telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe, avec laquelle un protocole d'accord a été signé en 2019.

Fournir une protection communautaire et une assistance multisectorielle

Le HCR fournira une protection multisectorielle et une assistance d'urgence aux populations relevant de sa compétence et aux communautés d'accueil, en articulant la réponse autour des services nationaux et des systèmes gouvernementaux, des plans de développement, des stratégies pluriannuelles et des cadres et politiques régionaux de protection. Une attention particulière sera accordée aux besoins des enfants et des femmes. En RDC, le HCR accordera des aides en espèces à 17 500 personnes déplacées et foyers de la communauté hôte ainsi que 26 500 abris. Un appui à l'enseignement primaire sera par ailleurs fourni à 68 000 élèves réfugiés du Burundi, de République centrafricaine et du Soudan du Sud, et 6 000 ménages réfugiés recevront une aide pour un abri. Au Malawi, la surpopulation du camp de réfugiés de Dzaleka présente un risque important pour le bien-être des 42 000 réfugiés qui s'y trouvent. Du fait de la politique d'installation des réfugiés dans des camps au Malawi, la plupart d'entre eux ne parviennent pas à subvenir aux besoins de base de leur famille et dépendent en grande partie de l'aide fournie par le HCR et ses partenaires.

Compte tenu de l'échelle et de l'ampleur du déplacement interne en RDC, en particulier dans l'est du pays, le HCR, conformément à sa nouvelle politique dans les situations de déplacement interne, intensifie considérablement son soutien aux personnes déplacées à l'intérieur de la RDC.

Cela signifie que le HCR doit veiller à ce que son intervention rapide soit adaptée au contexte; à élargir ses interventions de protection, notamment à travers des approches communautaires et des activités de cohésion sociale; à plaider en faveur d'une meilleure protection des personnes relevant de sa compétence; à gérer les abris d'urgence, assurer la gestion des camps, la coordination inter-agences et mener les activités opérationnelles.

Rechercher des solutions durables pour les personnes relevant de la compétence du HCR

Dans l'est de la RDC, les conflits armés et la violence intercommunautaire alimentent les déplacements et ralentissent les retours. Malgré la tendance aux retours volontaires dans les provinces du Kasai, la consolidation de la paix reste fragile en raison des tensions intercommunautaires et de la faiblesse de la gouvernance locale et de la sécurité. Le HCR participera également à la résilience et aux solutions dans le cadre de son intervention en faveur des déplacés internes en coordonnant son action avec les partenaires humanitaires, de développement et de consolidation de la paix, tout en appuyant l'application inclusive des plans de développement nationaux et provinciaux.

Conformément au Pacte mondial et dans la mesure du possible, le HCR collabore avec les gouvernements pour soutenir les retours volontaires dans différentes parties de la RDC, afin que ces retours puissent se faire quand les populations sont prêtes. Les retours volontaires de réfugiés congolais se poursuivent à partir de l'Angola, et les retours à partir de la République du Congo et de la Zambie sont en cours de planification. Les accords tripartites de rapatriement volontaire seront des instruments importants pour aborder les préoccupations des réfugiés relatives à la création de conditions propices dans les zones de retour et pour mettre en évidence tous les obstacles au retour durable et à la réintégration, comme la sécurité, la gouvernance, la cohésion sociale et les services.

Dans la plupart des pays de la région, les perspectives de rapatriement volontaire restant limitées, le HCR s'attache à promouvoir l'intégration locale en plaidant en faveur de l'inclusion socioéconomique et légale ainsi qu'à renforcer les programmes d'éducation, d'autosuffisance et de subsistance en coopération avec les gouvernements hôtes et autres parties concernées. De nombreux pays d'asile s'efforcent également d'intégrer les

anciens réfugiés qui souhaitent rester. En Zambie, le HCR préconise la délivrance de permis de séjour à 10 000 anciens réfugiés angolais et 4 000 anciens réfugiés rwandais dans le cadre du processus d'intégration légale. La Namibie est également en train d'officialiser la résidence et l'inclusion des anciens réfugiés angolais. Le Gouvernement de la RDC envisage d'offrir des visas de longue durée à près de 80 000 Rwandais qui ont manifesté leur volonté de rester en RDC.

Promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique

L'Afrique du Sud reçoit un grand nombre de demandes d'asile. Le pays a un arriéré important de dossiers de demande d'asile en attente d'examen et les personnes relevant de la compétence du HCR rencontrent des problèmes complexes de protection. La cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil peut en conséquence être problématique. En Afrique du Sud, conformément à l'approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société, le HCR établira de nouveaux partenariats et consolidera les relations existantes avec les parties prenantes concernées pour améliorer la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile, notamment le Gouvernement, la société civile, les organisations religieuses, le secteur privé et les communautés hôtes. Le HCR encouragera la cohésion sociale et la coexistence pacifique dans les communautés qui accueillent des réfugiés en mettant en oeuvre une approche communautaire, un suivi de protection ainsi qu'une assistance sociale et juridique.

Plus de 95% des déplacés internes en RDC vivent dans des communautés d'accueil et 62% d'entre eux sont des enfants. Les programmes de protection communautaire s'efforceront d'associer les populations déplacées et leurs hôtes à la résolution des petits différends et d'identifier les menaces importantes à signaler aux autorités. Ces programmes encouragent des réponses plus inclusives, tout en favorisant la cohésion sociale et la coexistence pacifique.

Renforcer la préparation aux situations d'urgence et les capacités d'intervention en cas d'urgence

La région étant très exposée aux effets du changement climatique et aux catastrophes naturelles, le HCR renforcera sa capacité de préparation et d'intervention pour faire face plus rapidement et plus efficacement aux urgences, notamment dans les situations de catastrophe naturelle. Suite aux ravages causés par le cyclone tropical Idai au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe, le HCR, dans le cadre de son partenariat avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, aidera les États membres à améliorer leur préparation aux situations d'urgence et leurs capacités d'intervention afin de mieux gérer ces situations à l'avenir. Au Mozambique, le HCR aura une présence opérationnelle limitée à Beira, dans la province de Sofala, jusqu'au 30 juin 2020, dans le cadre d'un désengagement responsable de son rôle dans la réponse inter-agences au cyclone Idai, et se concentrera sur la coordination du groupe sectoriel de la protection, le suivi de protection et la protection communautaire. Dans l'est de la RDC, le HCR continuera à développer des capacités de réponse adaptée et à travailler avec les autorités et organisations locales pour renforcer leur préparation aux situations d'urgence. Il contribuera également à renforcer la planification d'urgence inter-agences par le biais des groupes sectoriels de la protection, des abris et de la coordination et gestion des camps qu'il dirige ou codirige.

En RDC, conformément à sa nouvelle politique relative aux déplacements internes, le HCR apportera sa contribution à une réponse d'urgence prévisible tout en collaborant étroitement avec les dirigeants locaux pour les préparer aux violences cycliques et aux déplacements. Le HCR aidera également les autorités et les communautés locales à répondre aux besoins des populations touchées par le biais des institutions nationales et locales.

Politique sur l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne (en anglais)



PRINCIPALES SITUATIONS EN AFRIQUE AUSTRALE EN 2020



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La RDC est le pays de la région le plus durement touché, et le taux de déplacement y est l'un des plus élevés au monde. Après les élections de décembre 2018, le climat politique s'est amélioré, avec une passation pacifique du pouvoir. Malheureusement, le renforcement des opérations militaires contre les groupes armés, d'une part, et la montée des conflits entre communautés, d'autre part, ont entraîné de nouveaux déplacements forcés. Au lieu de décroître, les déplacements devraient rester inchangés en 2020 et 2021.

Il y a plus de 4 millions de personnes déplacées internes en RDC, soit environ 10% des personnes déplacées dans le monde. Les combats, les tensions régionales et l'exploitation des ressources naturelles figurent parmi les facteurs qui sont à l'origine de ce déplacement interne massif, aggravé par l'épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et d'Ituri.

Les réfugiés congolais constituent la plus importante population de réfugiés dans la région. Près de 887 000 réfugiés et demandeurs d'asile congolais sont accueillis dans 20 pays africains tant dans des situations d'urgence que des situations prolongées, et le Plan de réponse pour les réfugiés à la situation en RDC 2020-2021 a été conçu pour eux.

La stratégie d'intervention du HCR fournira protection et assistance aux réfugiés les plus vulnérables, soutiendra les possibilités de subsistance et une approche fondée sur la résilience. Compte tenu de la capacité limitée des communautés d'accueil à faire face à l'impact du nombre massif de réfugiés, la stratégie répondra également aux besoins des populations locales, en renforçant la coexistence pacifique et la cohésion sociale. Une coopération et une coordination inter-agences efficaces seront essentielles pour exercer l'effet de levier requis en faveur de solutions appropriées, de la fourniture d'une protection, de l'aide humanitaire et du soutien au développement durable.

887 000
RÉFUGIÉS ET
DEMANDEURS D'ASILE

4 millions
DE DÉPLACÉS INTERNES

1 million
DE DÉPLACÉS
INTERNES RAPATRIÉS

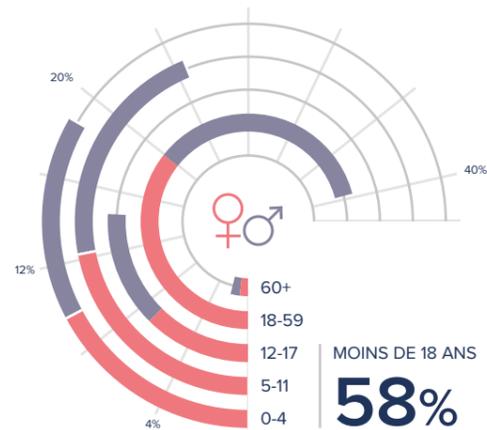
55%
D'ENFANTS

6,2 millions

ESTIMATIONS DU NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN AFRIQUE AUSTRALE EN 2020

RÉFUGIÉS	748 000
DEMANDEURS D'ASILE	286 000
RAPATRIÉS (RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES)	1 million
DÉPLACÉS INTERNES	4 millions
AUTRES	31 000

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE | janvier 2019



La région de l'Afrique australe accueille plus de 6,2 millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans 16 pays. Bien que plusieurs pays de la région enregistrent une croissance économique, nombre d'entre eux doivent lutter contre les inégalités, la pauvreté, les catastrophes naturelles, la sécheresse, les pénuries alimentaires, une protection sociale insuffisante, la xénophobie et une forte prévalence du VIH/SIDA. Les flux migratoires mixtes mettent à rude épreuve les systèmes d'asile nationaux et déclenchent des politiques restrictives en matière de migration et à l'encontre des réfugiés dans la région. Les déplacements internes massifs dans l'est de la RDC ont généré des besoins humanitaires colossaux.



- Situation
- Pays mettant en oeuvre le CRRF
- Pays mettant en oeuvre l'initiative sur les déplacés internes
- L 1/2/3** Niveau d'urgence

Renforcement des mécanismes de coordination et des partenariats

En profitant du nouveau Bureau pour l’Afrique australe, le HCR coopérera avec les mécanismes et structures régionaux de manière plus prévisible, inclusive et collaborative. Il s’agira notamment d’acteurs humanitaires et de développement tels que l’Union africaine et la Communauté de développement de l’Afrique australe, les institutions gouvernementales compétentes, le système des Nations Unies et les institutions financières, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, et à son Cadre d’action global pour les réfugiés.

En RDC, un projet pilote au Nord-Kivu, coprésidé par le HCR et le PNUD, appuiera les efforts locaux visant à répondre aux déplacements ou à les prévenir, et à rendre certaines zones propices à l’installation et au

retour volontaire durable. Au Zimbabwe, le partenariat lancé en 2019 avec la Banque africaine de développement dans les secteurs des moyens de subsistance et de l’énergie pour les réfugiés et les communautés d’accueil sera renforcé. En Angola, dans la colonie de Lóvua, la stratégie globale de moyens de subsistance en cours d’élaboration avec le PAM privilégie le renforcement de la résilience et l’autosuffisance des réfugiés. Toujours en Angola, dans la province de Lunda Norte, le HCR et le PNUD renforcent la gouvernance locale, la cohésion sociale et la résilience des communautés qui accueillent des réfugiés. De même, au Mozambique, le HCR, la FAO, le PAM et ONU-Habitat unissent leurs forces pour améliorer les moyens de subsistance des réfugiés résidant dans le site d’installation de Maratane, dans la Province de Nampula.

CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

La politique d’installation des réfugiés dans des camps du Malawi implique que 42 000 personnes relevant de la compétence du HCR au camp de Dzaleka dépendent de l’aide alimentaire fournie par le PAM. Les pénuries alimentaires entraînent souvent des mécanismes d’adaptation néfastes, tels que le commerce du sexe, le vol et la mendicité.

En Angola, le HCR poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de subsistance 2019-2024, qui vise à renforcer l’autonomie des réfugiés et des communautés d’accueil. L’absence d’un soutien global des moyens de subsistance dans le site d’installation de Lóvua, conjuguée aux restrictions de mobilité, à l’absence d’un marché du travail formel et à la pénurie de structures éducatives (notamment de centres de formation professionnelle), rendent les personnes relevant de la compétence du HCR particulièrement vulnérables.

La situation humanitaire des personnes déplacées en RDC est catastrophique. Le HCR a répondu à certains des besoins les plus pressants, mais ne dispose pas des ressources nécessaires – personnel ou fonds opérationnels – pour assurer et coordonner de manière adéquate la protection, les abris d’urgence et la coordination et la gestion des camps dans l’est de la RDC. L’un des besoins principaux concerne les abris, aussi bien pour les réfugiés que pour les déplacés internes. Sans abris, de nombreuses familles

et personnes vulnérables sont obligées de dormir à ciel ouvert ou dans des bâtiments publics, et sont exposées aux intempéries, à des risques de protection et de violences. Par exemple, faute de financement, il manque près de 7 700 abris supplémentaires pour permettre aux familles de réfugiés Sud-Soudanais de vivre dans des logements sûrs et dignes.

En outre, la fourniture d’eau, de services d’assainissement et d’hygiène dans les zones d’accueil des réfugiés en RDC est souvent inférieure aux normes internationales reconnues, avec des latrines et des douches communes pour de nombreuses familles et un accès limité à l’eau. Cela peut avoir un impact critique sur l’hygiène et la situation sanitaire et conduire, dans certaines circonstances, à des épidémies majeures – comme le choléra ou les maladies liées à l’eau – étant donné que les maladies ont tendance à se propager rapidement dans les camps et sites d’installations surpeuplés.

Les financements limités signifient également que, souvent, seuls les besoins les plus urgents des personnes relevant de la compétence du HCR sont satisfaits. Inversement, cela signifie que le HCR n’est pas en mesure de réduire la dépendance des personnes relevant de sa compétence à l’égard de l’aide humanitaire dans la région ni de mettre pleinement en œuvre son programme de solutions durables.

BUDGETS POUR L’AFRIQUE AUSTRALE | USD

OPÉRATION	2019	PILIER 1				PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		2021
	Budget actuel (au 30 juin 2019)	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	TOTAL	Budget proposé					
Bureau régional pour l’Afrique australe *	2 835 000	10 713 799	-	-	-	10 713 799	10 437 597					
Activités régionales en Afrique australe *	-	4 000 000	-	-	-	4 000 000	4 000 000					
Angola	28 998 774	21 897 368	120 000	-	-	22 017 368	22 465 891					
Congo	26 424 258	24 634 562	1 154 957	-	2 311 039	28 100 558	27 615 833					
République démocratique du Congo	149 477 340	85 606 360	5 787 283	6 233 495	56 147 386	153 774 525	188 141 176					
Malawi	15 392 055	20 919 809	-	-	-	20 919 809	17 349 902					
Mozambique	9 059 794	6 966 402	226 132	-	-	7 192 534	9 162 665					
Bureau multi-pays en Afrique du Sud¹	26 356 728	24 933 287	1 823 602	-	-	26 756 889	27 953 810					
Zambie	22 094 310	20 680 509	-	-	-	20 680 509	19 800 193					
Zimbabwe	11 409 490	6 781 881	297 952	-	-	7 079 833	6 905 754					
TOTAL	292 047 749	227 133 978	9 409 927	6 233 495	58 458 424	301 235 825	333 832 820					

* Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l’ensemble de la région de l’Afrique australe.

¹ Coordonne les activités au Botswana et en Afrique du Sud et couvre aussi les Comores, le Royaume d’Eswatini, le Lesotho, Madagascar, Maurice, la Namibie et les Seychelles.

